

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 19 avril 2011

Présents : Claude Vignon, Isabelle Bailliard, Paul Bertrand (pouvoir), Yves Guillet, Carine Michel, Giovanni Cadeddu, Gérald Idelon Sandra Perrier, Pierre Barbier
Excusé : Martin Béchier, Valérie Guillet

Délibérations du conseil

→ Vote des quatre taxes : la réforme des impôts a supprimé les parts de la Région et du Département pour les transférer sur la part communale. Cette information sera rappelée aux habitants lors de la réception de leur avis d'imposition. Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux afin de tenir compte de l'augmentation des autres redevances et impôts. *Voté à l'unanimité.*

→ Le futur budget annexe du lotissement de la Chicoune sera assujetti à la TVA, comme demandé par la loi. *Voté à l'unanimité.*

→ Approbation du budget annexe du lotissement La Chicoune : 200 000 € en fonctionnement, 125 000 € en investissement. *Voté à l'unanimité.*

→ La cellule risques de la DDT a rappelé en janvier 2011 à la commune les contraintes réglementaires liées aux installations d'assainissement autonomes imposées par le Plan d'Exposition aux Risques communal dans les zones B1 et B2. Les services de l'Etat ont confirmé en réunion du 8 avril 2011 la nécessité de révision du schéma d'assainissement communal tout en ne proposant aucune filière d'assainissement autonome acceptable, alors que depuis la mise en place du PER en 1987, tous les permis de construire des zones concernées ont bien été validés par ceux-ci. Une demande de révision du PER sera bien demandée simultanément par la commune auprès de la Préfecture. *Voté à l'unanimité*

Décisions du conseil

→ Mr Thomas de Borniol, porteur de projet, et le représentant de la société Chien Noir (concepteur du parc) viennent présenter le projet de Parcabout, parcours forestier en hauteur sur des filets, qui serait basé en forêt communale sur Herbouilly. Ce parc devrait ouvrir à partir du printemps 2012, sur une base de 100 jours par an environ, de mi-avril à mi-octobre. Mr de Borniol prévoit d'occuper le chalet du Département pour l'accueil du public, et d'utiliser les infrastructures existantes : parking, sanitaires, salle hors-sac. La forêt communale sera louée avec un contrat préparé par l'ONF.

Un débat s'engage après le départ des porteurs de projet, pour définir les conditions de la concession de la forêt. Il est décidé les bases suivantes : contrat de 3 ans reconductible, 500€/an.

→ La réflexion sur le maintien d'une offre de pains et viennoiseries sur le village suite à la fermeture de la boulangerie Guissard se poursuit. Une représentante de la chambre des métiers de la Drôme a rencontré les élus pour faire le point sur les solutions possibles. L'objectif de la commune est dans l'immédiat de trouver un dépôt-vendeur boulanger avant cet été, et de trouver à moyen terme un boulanger candidat à l'installation. La chambre des métiers va transmettre notre demande à la fédération départementale des boulangers et contactera Mr et Mme Guissard pour faire le point sur leur situation. Une commission économie réunissant les acteurs économiques locaux sera organisée le mercredi 11 mai pour échanger avec les professionnels sur les démarches entreprises.

Secrétaire de séance : Yves Guillet